

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mouila : courte cavale pour un ancien militaire

FN
Mouila/Gabon

EM M A N U E L Mbenangoye, 31 ans, ancien militaire de la promotion 2 012 B, révoqué de la Garde républicaine (GR), s'est fait la belle en septembre 2022. Malheureusement pour lui, sa cavale a été de courte durée, puisqu'il a été vite retrouvé et neutralisé par les éléments de la Police judiciaire (PJ).

Selon une source proche du dossier, ce repris de justice a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Mouila, le 5 octobre 2021, pour les faits de vol aggravé. Jugé par le tribunal de première instance de Mouila, le

délinquant a été condamné respectivement à 2 et 3 ans de prison ferme, à la suite de deux plaintes distinctes. Il faut dire qu'Emmanuel Mbenangoye s'était déjà familiarisé avec son mode de vie en milieu carcéral. Et bénéficiait à ce titre, de temps en temps, de sorties dans le cadre de corvées. Mieux, l'ancien militaire jouissait même du privilège de gérer le bar du mess de la prison, avant de repartir dans son bloc. C'est au cours de cette activité qu'il aurait soigneusement préparé son plan d'évasion, en se faisant la belle sans attirer l'attention des matons.

C'est à la suite de cette évasion que le fugitif a cambriolé les locaux du tribunal administratif de

Mouila qui lui a rapporté un ordinateur portable, un poste téléviseur à écran plasma 32 pouces, un registre des courriers et la somme de 280 mille francs. Activement recherché par les limiers de la PJ, le bagnard a été retrouvé et neutralisé, alors qu'il se la coulait douce dans un maquis célèbre le "Carrefour des jeunes", une zone très animée du 1er arrondissement de la commune de Mouila.

Le mis en cause, actuellement en garde à vue, sera de nouveau déféré devant le procureur de la République près le tribunal de première instance du chef-lieu de la province de la Ngounié.



Photo: FN

Emmanuel Mbenangoye, pensif lors de sa garde à vue.



Blandine Chantal ANGOUE MBA

Née GNINGONE MINKO 14/12/1968 - 31/10/2021

31 octobre 2021 - 31 octobre 2022 : un an déjà que l'Eternel t'a rappelé auprès de lui, laissant moi, nos enfants et toute la famille dans un désarroi total. Mais notre Foi est plus forte que notre douleur car « Je suis la Résurrection et la Vie. Celui qui croit en Moi, même s'il meurt, vivra » déclare la Parole de Dieu.

Tu es donc présente éternellement dans nos Vies et ta Semence, ma Dulcinée, ne tarira jamais.

Nous profitons de la présente circonstance pour exprimer à nouveau, tous nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont soutenus lors de ce douloureux événement et les informons qu'une Messe de requiem sera dite le lundi 31 octobre 2022, à 16h au foyer de Charité de Libreville.